SEM HAAPAPE - ANNEE 2010

DONNEES GENERALES - ABONNEMENTS

Production quotidienne moyenne : **19 000 m^3**

Population totale Mahina alimentée par le réseau : **14 555 habitants**

Nombre d'**abonnés** SEM Haapape : **2 888**

Forfaits :		**2 292** (soit **9 626 habitants**)
Compteurs particuliers :	93 + 467 (Mahinarama) =	**560** (soit **2 240 habitants**)
Compteurs groupés :		**8** (soit **2 689 habitants**)
Compteurs Gros consommateurs :		**28**

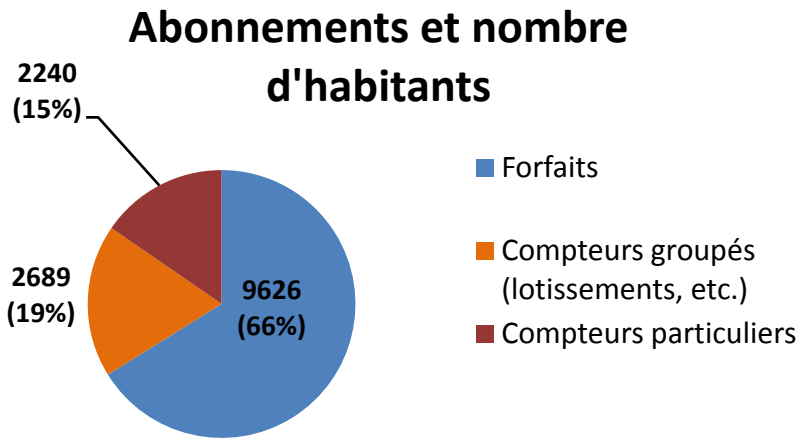

CONSOMMATIONS

Consommation des abonnés au compteur (**mesurée**) : **1 400 m^3/jour** (pour 4 929 habitants)

➔ Les **abonnés au compteur** consomment en moyenne **284 litres / habitant / jour**

➔ En considérant un rendement du réseau de seulement 40% (hypothèse déjà très pessimiste), cela signifie que **9 626 habitants au forfait consomment** (19 000 * 40%) – 1 400 = **6 200 m^3 par jour**.

➔ Un **habitant au forfait** consomme au minimum **650 litres/hab/jour**, **(81 m^3/mois/ abonné)** soit plus de deux fois la consommation moyenne d'un habitant au compteur.

➔ Avec un **forfait** de **1 500 F/mois**, cela signifie que l'abonné au forfait paye son eau à **18,5 F le m^3**.

CONCLUSIONS ET QUESTIONS SANS REPONSES…

➔ Dans l'état actuel, les consommateurs raisonnables munis d'un compteur sont contraints de payer pour tout le monde, y compris les consommateurs gaspilleurs (forfaits) dont certains ne payent même pas leur facture.

➔ Urgence d'installer les compteurs pour équilibrer le service et traiter tous les abonnés de manière équitable.

➔ Bonne nouvelle : Une subvention en contrat de projet a été obtenue fin 2010 pour mettre en place les compteurs chez tous les abonnés et rénover les conduites de la pointe Venus.

➔ Pourtant aucun démarrage des travaux depuis un an. Pire : La commune a supprimé la mise en place des compteurs dans le programme des travaux fourni dans l'appel d'offres du mois de septembre 2011 ! Pourquoi ? Y a-t-il vraiment une volonté d'appliquer une facturation équitable devant tous les abonnés ? Ou la commune souhaite-t-elle faire subventionner le gaspillage de certains par les abonnés munis de compteurs ? La commune paye-t-elle son eau à la SEM ?

➔ La commune pourra-t-elle maintenir la potabilité de l'eau si l'eau n'est pas payée par tous et au juste prix ? Evidemment non !

➔ Quel est le véritable programme de la commune par rapport au service de l'eau ? Le retour à l'eau pas chère et non potable, facturée à la tête du client, et eau chocolat quand il pleut ?